



ASsociation des PARents d'ELèves de Saône

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2019

Présents :

- Représentants de la Municipalité: Valérie Courcier, Cyril Marechal
- Représentant de l'école élémentaire: Mr Nevers Directeur
- AMICALE représentée par Patrick Mercier
- Adhérents: Mélanie Durez, Steffi Chapuis, Véronique Viprey, Myriam Bon, Marlène Gable, Delphine Rahon-Simon, Aurélie Guyot, Aurore Marquette, Jérôme Lacroix, Cédric Dizian,

Excusés : Mehdi Nommay, Aurore Mora-Coral,

Stéphane Gavoye donne pouvoir à Mélanie Durez, Marion Belleville donne pouvoir à Marlene Gable, Vanessa Ricco donne pouvoir à Patrick Mercier, Benoit Zupancic donne pouvoir à Véronique Viprey, Anaïs Zupancic donne pouvoir à Véronique Viprey

Martine Boualem donne pouvoir à Marlène Gable Céline Thieffine donne pouvoir à Marlène Gable, Sébastien Bourgeois donne pouvoir à Patrick Mercier

Le Mot du Président : M. Nommay, pour des raisons professionnelles, n'a pas pu se rendre disponible pour être avec nous ce soir. Il a chargé Mélanie Durez de remercier l'ensemble des bénévoles pour leur implication au sein de l'association : sans eux rien est possible ! M. Nommay s'est proposé pour être Président il y a un an jour pour jour afin de faire perdurer l'association, mais c'est aussi grâce à l'aide des membres du bureau, des adhérents, des bénévoles que cela a aussi pu être possible ! Il souhaite pour l'association que cette nouvelle année soit encore plus riche et nous souhaite une bonne Assemblée Générale.

Intervention de Mélanie Durez

L'association AsParEle née en 2001 a 2 fonctions principales :

- 1 Représenter les parents d'élèves aux conseils d'écoles en présentant une liste aux élections et en participant aux conseils d'écoles.
- 2 Mener des actions en faveur de toutes les familles et de tous les enfants scolarisés à Saône:
 - Fournitures scolaires
 - Café d'accueil le jour de la rentrée
 - Organisation du Saon'à Pattes le mercredi
 - Bourse aux jouets en collaboration avec les Loustiques du marais
 - Vente de fromages
 - Vente de sapins de Noël
 - Carnaval
 - Vente de biscuits
 - Fête des écoles
 - Financement divers pour les écoles

Le nombre d'adhérents pour cette année 2019-2020 est de 90 au moment de l'AG (121 adhérents pour l'année précédente).

L'adhésion gratuite sera possible toute l'année scolaire en utilisant le formulaire disponible en ligne sur le site Asparèle.

Le bureau attire l'attention de l'ensemble de l'assemblée : certains membres du bureau souhaitent céder leurs places. Vous l'aurez compris : nous avons besoin de nouveaux bénévoles qui souhaitent s'investir dans l'association.
Une association ne peut fonctionner qu'avec des bénévoles !

⇒ **Bilan moral adopté à l'unanimité**

➤ **Conseils d'écoles**

Intervention de Mélanie Durez

Le rôle principal de l'association est de représenter l'ensemble des parents d'élèves au sein de l'école.

10 titulaires/10 suppléants pour l'élémentaire et 4 titulaires/ 4 suppléants pour la maternelle sont élus lors des élections de parents d'élèves (elles ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019).

Ces représentants assistent aux conseils d'école et participent à la tenue du bureau de vote si besoin.

Il y a au minimum 3 Conseils d'école par an et chacun est préparé lors d'une réunion qui en général est commune pour les 2 écoles. L'ordre du jour est établi par les directeurs des différentes écoles. Des points complémentaires peuvent être ajoutés par les représentants de parents d'élèves. Tous les parents (et pas seulement les adhérents de l'Asparèle) sont invités lors de ces préparations de Conseils d'école.

Le rôle du Conseil d'école est défini dans le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques (décret n°90-788 du 6 septembre 1990).

Le Conseil d'École donne son avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions relatives à la vie de l'école (utilisations des moyens alloués à l'école, enseignement des langues vivantes, conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, activités périscolaires, restauration, hygiène et sécurité scolaires et périscolaires), vote le règlement intérieur, vote le projet d'école et s'informe du suivi du PEDT (Projet Educatif Territorial).

Le rôle des représentants de parents ne s'arrête pas à leur participation lors des conseils d'école : leur rôle est également de contribuer à assurer le lien entre l'ensemble des parents, les enseignants et la mairie.

➤ **Point PEDT (Projet Educatif Territorial)/ Rythme scolaires:**

L'Asparèle participe depuis plusieurs années au groupe de travail PEDT (Plan Educatif Territorial), en partenariat avec la mairie, le périscolaire, les directeurs d'école maternelle et élémentaire et les associations.

Parole donnée à Cyril Marechal, représentant de la commune :

Le PEDT a été renouvelé en 2018 et ce, jusqu'en 2021 et a pour objectif le bien être de chaque enfant scolarisé dans les écoles de Saône. Plusieurs réunions sont organisées au cours cette période pour s'assurer que les projets définis soient bien respectés.

➤ **Enseignement de l'Allemand :**

Intervention Mélanie Durez

Les consignes venant du ministère de l'éducation national étaient claires. L'enseignement de l'allemand doit être relancé dès le 1^{er} degré pour se poursuivre au collège.

Depuis la rentrée 2016, mise en place d'une nouvelle réforme : l'enseignement de deux langues dès la cinquième pour les élèves ayant choisi l'anglais au CP. Pour les élèves ayant exercé l'allemand depuis le CP, l'enseignement de 2 langues pourra se faire dès la 6^{ème} (classe bi langue).

Grâce à la mobilisation de l'école élémentaire de Saône depuis plusieurs années en faveur de l'allemand et l'action des parents, le collège de Saône conserve sa classe bi-langue.

Cependant, nous pouvons constater l'absence récurrente des professeurs d'Allemand autant au collège qu'à l'école élémentaire (certainement dans d'autres écoles du secteur également). Ces absences ne sont pas remplacées et pénalisent fortement nos enfants. A ce jour, environ 143 élèves aux collèges sont privés de cours d'Allemand depuis le 9 Septembre.

Heureusement, l'association REZOSAÔNE mène des actions de grande ampleur pour que des remplaçants soient nommés.

Pour l'école élémentaire, la question va être posée lors du Conseil d'École du Jeudi 7 Novembre et nous aurons sûrement plus d'informations sur l'évolution du sujet.

Pour que l'allemand subsiste, nous devons continuer notre mobilisation, et notamment contre ces problèmes d'absences non remplacées.

Parole donnée à M. Nevers, directeur de l'école élémentaire :

M. Nevers apporte quelques précisions au sujet de l'enseignement de l'allemand. A ce jour, 42 élèves font de l'allemand. Ils sont répartis dans toutes les classes.

Le professeur d'allemand ne sera effectivement pas remplacé en cas d'absence de quelques jours et si l'allemand n'est pas dispensé l'anglais ne l'est pas non plus. Certains parents trouvent déplorable le fait que les enfants apprenant l'anglais soient « pénalisés » en cas d'absence du professeur d'allemand. Certains professeurs sensibilisent les germanophones à l'anglais. Cela pourrait être généralisé à l'ensemble des professeurs en cas d'absence du professeur d'allemand. A voir la suite donnée à ce sujet.

II -Bilan Financier 2018/2019 : Cf en annexe (dernière page du CR):

Présentation par Mélanie Durez

Bilan année scolaire 2018-2019

Total bénéfices des activités : 3.379 €
+ Subvention commune : 1.000 €
- Frais généraux : 863€
- Dons versés aux écoles : 3.125 €
-Participation fournitures scolaires : 1.080€
= SOLDE : - 689 €

Ont pouvoir sur les comptes : le président, la trésorière et la trésorière adjointe.

Le bilan financier de l'année 2018/2019 et le prévisionnel 2019/2020 sont joints en annexe.

Pour l'année 2019/2020, une aide financière par élève de 5 euros a été attribuée à chaque école (vote du Conseil Décisionnel de ce jour, le 5 Novembre 2019). Cette subvention de rentrée sera remise aux 2 écoles lors des premiers conseils d'école.

La trésorerie de l'association (compte chèque + livret A) est à valeur quasi constante depuis 5 ans, soit 13.679 €. Elle permet :

- d'avoir une sécurité
- d'assurer des frais relatifs à avancer pour les manifestations

⇒ **Bilan financier adopté à l'unanimité.**

Avant la présentation des activités ayant été organisées au cours de cette année, M. Nevers, devant quitter la réunion, étant attendu pour une autre réunion, souhaite prendre la parole. Il tenait à remercier l'Asparele et l'ensemble des bénévoles pour les actions menées et pour les subventions que l'association attribue aux écoles. Il ajoute que celles-ci sont bien utilisées en faveur des élèves et permet de belles sorties scolaires.

III- Présentation des activités de l'association:

➤ **Fournitures scolaires :**

Intervention de Marlène Gable :

Comme chaque année les fournitures se sont passées sans accros, ou presque.

ECOLE ELEMENTAIRE :

93 commandes passées sur le site, un peu moins que l'an passé.

Nous passons toujours commande auprès de la librairie de la vallée à Ornans.

Nous avons un stock d'une valeur de 40€:

Une subvention de 5€ par élève était déduite, un total de 113 enfants ayant commandé pour l'élémentaire ce qui nous fait un total des dons de 565€.

Le site marchand nous ayant fait de belles surprises cette année, notamment une réinitialisation des données initiales, effaçant toutes les petites subtilités installées via des requêtes par notre professionnel de l'informatique Monsieur Maréchal (ces requêtes qui nous étaient si utiles), il est probable que le format change pour la distribution de l'an prochain.

Marion Belleville et Marlène Gable cherchent de nouvelles possibilités sans forcément utiliser le site à l'avenir.

Marlène Gable remercie très chaleureusement Monsieur Maréchal et son épouse Audrey Maréchal. Ceux-ci n'ont plus d'enfant ni en maternelle ni à l'élémentaire, mais ils continuent à nous aider en cas de besoin. Toutefois il va falloir trouver une solution plus adéquate car cette solution n'est plus adaptée.

ECOLE MATERNELLE :

Cette année comme l'an dernier, l'école maternelle a géré les fournitures seule, ainsi que la réception des règlements et la commande passée auprès du fournisseur habituel.

La maternelle compte 104 enfants, tous les parents ayant participé à la commande groupée, une subvention de 5€ a été donnée, ce qui fait un total de 520€.

➤ **Café d'accueil :**

Intervention de Véronique Viprey

Un café d'accueil a été proposé au pied levé aux parents de l'école maternelle lors de la rentrée scolaire. D'anciens parents d'élèves ont su prendre l'initiative d'organiser rapidement ce petit moment convivial pour les parents. Merci à eux.

Cela n'a pas été le cas à l'école élémentaire car l'association n'a pas su cette année réagir à temps pour l'organiser convenablement.

Des échanges ont eu lieu dans la salle à propos de ce café, qui certes est un moment convivial, mais il est en effet difficile de trouver des parents disponibles le matin de la rentrée pour l'organiser. A voir pour peut-être trouver une autre forme pour les années à venir.

➤ **Bourse aux jouets et puériculture :**

Intervention de Mélanie Durez

La Bourse aux jouets a eu lieu en collaboration avec les Loustiques du Marais les 16 et 17 novembre 2018 à l'Espace du Marais.

Les bénéficiaires, cette année se sont élevés au total à 1222€ dont 611€ pour l'Asparele.

➤ **Vente de sapins :**

Intervention de Patrick Mercier.

La vente de sapins est une activité de longue date au sein de l'Asparele. Gilles Tisserand en a été le responsable pendant 6 ans, il aide encore en restant en lien avec le producteur. Pour mémoire Jean-Michel Guitare s'en occupait auparavant.

Nous vendons deux types de sapins Nordmann ou épicéa sous deux tailles. Notre fournisseur est domicilié à Lavans-Vuillafans sous le Label BIO. C'est la troisième année que nous avons choisi ce fournisseur pour la qualité des sapins vendus, nous allons continuer cette année avec lui. A noter que les prix n'ont pas augmenté depuis 4 ans.

A savoir que M. Mercier voulait sortir de cette activité pour des raisons écologiques, il y reste car il préfère que les gens achètent un sapin local (transport), qui n'abîme pas la Terre plutôt que d'autres sapins...(c'est moins pire)

Une réservation de sapins est possible grâce aux flyers distribués dans les écoles et les commerces du village. Il est possible d'acheter son sapin sur place, sans réservation, le jour de la vente. Tout paiement se fait sur place.

A partir de 2016 la vente s'est déroulée à la place de l'Outo, avant cela se passait à la mairie. Désormais nous occupons la place de la liberté.

Ventes réalisées :

2015 : 131 Sapins

2016 : 133 Sapins

2017 : 115 Sapins

2018 – 128 Sapins

Sur 5 années la vente de sapins est une activité qui se porte bien, petite baisse des ventes après deux années de stagnation pour info nous en vendions environ 60 il y a 7 ans.

Au niveau de bilan financier, l'activité a un bilan très stable entre 900 et 1200€ depuis 5 ans.

Cette année 1043€ de bénéfices

Cette année 2 changements

La vente de sapins se déroulera le samedi 14 Décembre, une semaine plus tard aux mêmes tarifs que l'année dernière. Cela fait 4-5 ans que des gens nous sollicitent pour repousser la date de vente.

La réservation sera uniquement numérique plus de petit papier. Cela va permettre de ne pas embêter de trop les enseignants et surtout l'organisateur ce qui pourra permettre de réaliser cette activité plus facilement.

Venez partager avec nous le vin chaud offert par l'ASPARELE. La vente de sapins est sympa car elle lance le début de la période de Noël pour tout le monde à Saône.

Attention, cette année la place de la Liberté est occupée par le marché le samedi matin. La vente se déroulera donc certainement sur le parking de la salle Guinemand. Monsieur maréchal conseille la distribution de flyers sur le marché une semaine avant la vente.

➤ ***Ventes de fromages :***

Présentation par Véronique Viprey :

Depuis plusieurs années nous nous fournissons à la fromagerie de Bouclans. D'une part pour la proximité et d'autre part, et surtout car c'est la seule fromagerie qui met en sac de manière individuelle les commandes et qui les trie par classe. Cela nous facilite grandement la tâche !! De plus si soucieux dans la commande, si il faut aller rechercher un morceau de comté ou autre, c'est tout près.

Bénéfices pour décembre 2018 : 738€

59 commandes en élémentaire

15 commandes en maternelle

8 commandes pour le corps enseignant

Pour comparaison : bénéfices pour décembre 2017 : 796€

59 commandes en élémentaire

20 commandes en maternelle

3 commandes pour le corps enseignant

➤ **Carnaval :**

Intervention de Myriam Bon

Une deuxième édition du carnaval a eu lieu le 9 mars dernier après midi. Les saônois ont pu admirer petits et grands dans une ambiance festive malgré la pluie.

Après avoir pris le départ à l'école maternelle, le défilé a rejoint l'école élémentaire en passant par le rond-point du supermarché casino. Nous avons pu cette année défiler sur une plus grande distance grâce à la mairie que nous remercions.

Monsieur le bonhomme de carnaval confectionné pas le périscolaire était de la partie.

A l'issue du défile nous sommes réunis dans la salle de motricité de l'école élémentaire pour déguster des gâteaux confectionnés par les parents.

L'ASPARELE a fourni les confettis biodégradables aux enfants.

Les 150 participants ont fait de cet événement un succès !

Bilan: déficit de 72€

Nous recherchons des personnes souhaitant s'investir dans cette action sans quoi elle ne pourra continuer.

➤ **Ventes de biscuits :**

Présentation par Véronique Viprey.

2ème année que cette opération a lieu. Avant nous organisons 2 ventes de fromages, or depuis 2 ans, 1 vente de fromages a lieu Noël et 1 vente de biscuits à Pâques. Le fournisseur est la biscuiterie du Mistral située en Bourgogne (Semur en Auxois).

Bénéfices pour avril 2019 : 755€

48 commandes en élémentaire

14 familles en maternelle

4 commandes corps enseignant

Pour comparaison : bénéfices pour avril 2018 : 800€

57 commandes en élémentaire

17 commandes en maternelle

5 commandes corps enseignant

Les 2 opérations (fromages et biscuits) représentent la meilleure rentrée d'argent pour l'Asparèle (environ 1500€).

➤ **Le Saon'à pattes (SAP) :**

Présentation par Mélanie Durez

Cet accompagnement des enfants à pied à l'école par des parents, des grands-parents et des personnes bénévoles existe depuis 2007. Vanessa Ricco a repris le projet depuis 3 ans environ. Cette tradition du village doit perdurer dans le temps ! Celui-ci est organisé le mercredi matin et mercredi midi.

L'année dernière, 3 lignes étaient en service dès octobre. (Marcassins, Grand Gibus et Loupiots. 26 enfants au total)

Cette année, nous avons ouvert 3 lignes début Octobre. La ligne Marcassin (réfèrent : Vanessa RICCO) est constituée de 5 enfants et 2 accompagnateurs, la

ligne Grand Gibus (réfèrent Amélie CHAPPAZ) est constituée de 12 enfants et 5 accompagnateurs. La ligne CASTOR (réfèrent : Fabien JEANTET) a ouvert avec 5 enfants et 2 accompagnateurs.

Nous sommes à la recherche d'accompagnateurs et de pilotes pour la ligne Loupiots. Nous avons des enfants inscrits mais personne pour les accompagner et c'est très dommage ! Toute personne intéressée peut nous contacter rapidement !

6 lignes existantes à la base :

- Ligne Musiciens
- Ligne Marcassins
- Ligne Castors
- Lignes Petit et Grand Gibus
- Ligne Loupiots

Les parents peuvent inscrire leur enfant à tout moment de l'année. Toutes les informations sont sur le site Asparèle (plan et horaires des lignes, contact, bulletin d'adhésion...)

Le Saôn'à pattes permet un meilleur respect de l'environnement, un apprentissage de l'autonomie en toute sécurité, une activité physique et un mélange des générations (parents, grands-parents...)

Il est rappelé que le SAP a besoin de bénévoles pour maintenir le maximum de lignes. (Accompagnateurs et pilotes). Il est rappelé que tout le monde peut accompagner des lignes : personnes retraités, personnes sans enfants scolarisés. Il s'agit là d'un bon moyen de côtoyer le dynamisme de la jeunesse.

Pour l'année prochaine, il nous faut de nouveaux parents pour prendre le relais et faire vivre encore et encore le Saône à Pattes. Si personne ne se porte volontaire, cette activité risque de disparaître.

➤ **La fête des écoles :**

Présentation par Patrick Mercier

La fête des écoles est une fête conviviale pour les petits et les grands, elle clôt en beauté l'année scolaire (dernier samedi avant les vacances). Le but de cette fête n'est pas de faire de gros bénéfices (bénéfices qui fluctuent en fonction de la météo d'ailleurs !)

Une belle année ensoleillée cette fois-ci pour la fête des écoles, caniculaire même ! En raison de la canicule, nous avons dû nous adapter au dernier moment et déplacer cette fête en fin de journée. Cela a montré la capacité d'adaptation des bénévoles qui ont pour la majorité pu s'adapter pour cet événement.

Nous avons cette année choisi un thème Médiéval plus poussé qu'auparavant...

SPECTACLE : l'Asparèle a financé un spectacle aux enfants, enfin plusieurs spectacles... Coût du spectacle : 600€ (4 personnes sur l'après-midi)

Tir d'arquebuses, combat d'épée, Spectacle robin des bois, présence sur le site pour donner du caractère. Cela faisait plusieurs années, sous 3 présidences, que nous voulions utiliser des recettes de l'Asparèle directement pour les petits. Cela a bien plu, aussi bien aux enfants, qu'aux plus grands.

STANDS : beaucoup de stands ont été organisés pour les enfants, plus de 12 stands de jeux pour maternelle et élémentaire étaient proposés tout au long de la fin de l'après-midi. Les enseignants de maternelle et élémentaire ont participé activement, très peu d'enseignants manquants, merci à eux. Les enfants ont pu jouer de façon fluide toute la fin d'après-midi jusqu'au soir cela faisait plaisir à voir. Belle progression sur la qualité des stands.

Beaucoup de bénévoles ont répondu présents pour la mise en place du site, pour tenir les différents stands. Sans les bénévoles, nous n'aurions jamais pu y arriver. C'est pourquoi, l'association tient à les remercier chaleureusement.

Préparer cette journée demande toujours un travail d'organisation qui commence dès le début d'année (réservation du site, du matériel, préparation des flyers, tickets, commande des lots, des boissons, de la viande, du pain...)

Cette année, la fête des écoles a permis de dégager environ 300€ de bénéfice (900€ - 600€ spectacle).
1100€ de bénéfices l'année dernière.

Pourquoi ? Canicule et problème friteuse sont les deux plus gros facteurs de baisse.

Remerciements à l'Amicale et à la mairie pour le prêt du matériel et leur engagement à nos côtés. Cette fête est très soutenue par le village : merci à tous les partenaires.

Membre de l'équipe organisatrice 2019 : Patrick, Mélanie, Coralie, Sam, Sébastien, Mehdi, Nathalie et Steffi.

Une équipe de choc qui a fait un super travail, une fête des écoles qui a vraiment fini en fête, bataille d'eau et autres....Très très bonne ambiance.

IV - Election des membres du Bureau 2019/2020:

Composition du Bureau 2018/2019:

Présidente : Medhi Nommay né le 25/09/1979 – **Emploi ?**
Vice-Présidente : Aurore Mora Corral née le 04.01.1985 – Conseillère de vente à domicile actuellement en congé parental
Secrétaires : Véronique VIPREY née le 06/02/1981 – Responsable en Office de Tourisme
Stéphane Gavoye né le 24/11/1979 – Chef de projet

Secrétaires adjointes : Myriam Bon née le 28/07/1982 – Agent de Service Hospitalier

Trésorière : Steffi Chapuis née le 11.01.1991 – Animatrice
Trésorière adjointe : Mélanie Durez née le 08.05.1984 – ATSEM

Proposition de Composition du Bureau 2019/2020 :

La présidente demande si des personnes présentes dans l'assemblée se portent volontaires pour se présenter au bureau : aucune candidature. A noter que nous avons reçu en amont à cette AG, les candidatures de M. Zupancic pour le poste de vice-président, Aurore Marquette et Aurélie Guyot pour les postes de trésoriers.

Présidente : Mélanie Durez née le 08.05.1984 – ATSEM
Vice-Président : Benoit Zupancic né le 08/08/1988 – Ingénieur Développement
Logiciel

Secrétaires : Aurélie Guyot née le 28/26/1989 – Auxiliaire de Puériculture
Secrétaire adjointe : Aurore Marquette née le 21/02/1986 – Agent Administratif

Trésorier : Aurélien Guichardon qui s'est porté candidat suite à notre AG – né le 18/03/1982 - Opérateur
Trésorière adjointe :

La composition du nouveau Bureau est votée à l'unanimité

V - Présentation du budget prévisionnel 2019/20 (voir annexe).

⇒ **Budget prévisionnel adopté à l'unanimité.**

VI - Projet de l'association pour 2019/2020 :

Les membres du bureau rappellent qu'il est encore possible d'adhérer gratuitement à l'ASPARELE, le formulaire restera en ligne toute l'année.

1. **Bourse aux jouets et articles puériculture**

La date retenue est le week-end des 15 et 16 novembre 2019

2. **Vente des sapins.**

Date retenue : le samedi 14 décembre 2019.

3. **Vente de fromages :**

Pour l'instant 1 vente programmée : en décembre pour Noël (livraison des fromages le 18 décembre).

Tous les bons de commande sont disponibles sur le site internet et ont été distribués le 5 novembre.

4. **Carnaval** si nous trouvons un pilote pour cette activité.

5. **Vente de biscuits** pour Pâques.

6. **Objets personnalisés à la maternelle** Cette action n'a pas été proposée l'an dernier mais peut l'être à nouveau cette année si un bénévole souhaite reprendre l'activité et voir aussi ce qu'en pensent les institutrices.

7. **Fête des écoles :**

La fête des écoles aura bel et bien lieu fin juin (date non définie à ce jour)

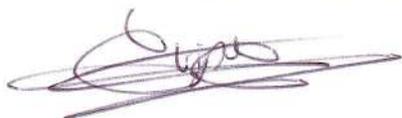
8. **Fournitures :**

Elles seront à nouveau proposées mais sous une forme différente qui reste encore à définir

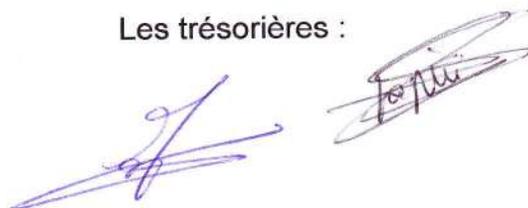
Bien entendu, toute personne volontaire pour piloter une action, s'investir dans l'association (même ponctuellement) est la bienvenue : nous avons toujours besoin d'aide.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55

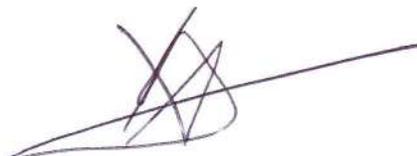
Les secrétaires :



Les trésorières :



Le président :



La vice-présidente :

	BILAN FINANCIER	2018/2019
BENEFICES ACTIVITES COURANTES	Vente des sapins	1 043
	Bourse aux jouets (50 % Loustiques Marais)	611
	Soirée DJ	-
	Ventes de fromages	739
	Vente objets maternelle / Livres Recettes	-
	Fête de la nature / Carnaval	-72
	Ventes de biscuits	755
	Buvette spectacle / Saone en Fête	-
	Fêtes des écoles	302
	TOTAL ACTIVITES	3 379
	SUBVENTION COMMUNE	1 000
	FRAIS GENERAUX	863
	RESULTAT D'EXPLOITATION	3 516
	INVESTISSEMENT	
	SUBVENTION CREDIT AGRICOLE BBQ	
	A FINANCER SUR BENEFICES DE L'ANNEE	-
	RESTE A UTILISER	3 516
EMPLOI DES BENEFICES	DONS VERSES AUX ECOLES	3 125
	dont maternelle	505
	dont élémentaire	1 120
	dont aide exceptionnelle maternelle	500
	dont aide sociale élémentaire	1 000
	AIDE AUX FOURNITURES (rentrée 2019)	1 080
	SOLDE TOTAL DE L'ANNEE	-689

PREVISIONNEL 2019-2020

BENEFICES ACTIVITES COURANTES	Vente des sapins	950
	Bourse aux jouets (50 % Loustiques Marais)	500
	Soirée DJ	
	Ventes de fromages	750
	Vente objets maternelle / Livres Recettes	0
	Fête de la nature / Carnaval	0
	Ventes de biscuits	750
	Buvette spectacle / Saone en Fête	
	Fêtes des écoles	500
	TOTAL ACTIVITES	3450
		SUBVENTION COMMUNE
	FRAIS GENERAUX	700
	RESULTAT D'EXPLOITATION	3750
	INVESTISSEMENT	
	SUBVENTION CREDIT AGRICOLE BBQ	
	A FINANCER SUR BENEFICES DE L'ANNEE	
	RESTE A UTILISER	3750
EMPLOI BENEFICES	DONS VERSES AUX ECOLES	1645
	dont maternelle (103 élèves)	530
	dont élémentaire (229 élèves)	1115
	dont aide exceptionnelle maternelle	
	dont aide sociale élémentaire	
	AIDE AUX FOURNITURES (rentrée 2019)	1100
	SOLDE TOTAL DE L'ANNEE	1005